

Le déclin.

Le mécontentement grandit devant l'incapacité politique du roi et les gaspillages de la cour. Le 5 janvier **1757**, Damiens frappe Louis XV d'un coup de couteau. La blessure est légère et ne met pas en danger la vie du roi. Damiens est écartelé.

Le 1^{er} février, à l'instigation de la marquise de Pompadour, Louis XV renvoie les deux ministres les plus haïs, le comte d'Argenson et Machault d'Arnouville. Une violente campagne de libelles se développe.

Les défaites françaises commencent en Allemagne. En Saxe, les Français et leurs alliés, commandés par Charles de Rohan, prince de Soubise, sont battus à Rossbach par Frédéric II. Et les Parisiens se moquent :

Soubise dit, la lanterne à la main :
"J'ai beau chercher, où diable est mon armée ?
Elle était pourtant là hier matin
Me l'a-t-on prise ou l'aurai-je égarée ?"

Après la mort d'Eleonore Elisabeth de Mesland vient le moment de l'inventaire de ses biens. "Aujourd'hui 28 février 1757 sur les deux heures de relevé Devant nous René Joseph Thébaudin de la Vozelle conseiller du Roy lieutenant particulier en la Sénéchaussée du Maine et siège présidial du Mans étant en notre hôtel ... est comparu Jacques Augustin **Le Bouyer** écuyer sieur de Saint Gervais lequel nous a remontré qu'il est habile à se dire et porter héritier de feu dame Éléonore Elisabeth **de Mesland** veuve en premières nocces de messire Henri **de Thieslin** chevalier seigneur de Courtiell et en secondes nocces de messire Jacques **le Diacre** ecuyer sieur de Jouys décédée en cette ville le 28 octobre dernier que cette qualité il nous auroit présentée sa requête le 20 du présent mois et ce aux fins de faire assigner les prétendus héritiers connus de la d. feu dame de Jouys à leurs domiciles et les absents inconnus à Ban et Cry public tant au palais Royal qu'aux halles de cette ville pour voir ordonner de notre transport au jour qui seroit par nous indiqué en la maison où est décédé la d. feu dame de Jouys pour y procéder à la reconnaissance et levée de nos sceaux et ensuite faire inventaire par devant tel notaire qu'il nous plaira commettre des meubles et effets titres et papiers dépendants de la d. succession.

Le sieur de Saint Gervais a fait assigner par Mongendre huissier dame Marie Élisabeth de Saint Simon veuve de ms **de Momorency de Laval** (Montmorency) maréchal de France demeurante en cette ville à l'abbaye royale de Saint Julien du Pré, le sieur Léonard Coints (?) de Brocq capitaine de cavalerie au régiment de la Vieville et dame Magdeleine Gabrielle Menon (?) de Tierbilly (?) son épouse demeurants en cette ville p(aroi)sse Saint Benoît, le sieur de Guibert ecuyer demeurant en cette ville p(aroi)sse Saint Nicolas et M. le Boindre conseiller au siège présidial de cette ville pour être présents... - *Le Bouyer de Saint Gervais - Trotte de La Roche* (son avocat procureur) signent.

... Arrivés en la d.maison... y avons trouvé Louis Charles Huse (Hussé?) de la Mandinière d(m)t au bourg de Solesmes au nom et comme mary de Fr(ançoise) **de Moré** a cause d'elle habile a se dire et porter héritier de la d.deffunte dame veuve de Jouys, Etienne Charles de Guibert ecuyer au nom et comme père et tuteur naturel de Etienne Jacques René de Guibert ecuyer son fils mineur issu de luy et de deffunte Marie Marine Suzanne **Lefebure** du Aunft (?) aussi habile a succéder a la d.deff. dame veuve de Jouys. - *Deguibert - Husse* signent.

Sur quoy nous juge syndic après avoir attendu jusqua quatre heures sonnées

Droits reserves 10 livres 17 sols reçus au Mans le 1^{er} avril 1757" (B. 731 - A.D. Sarthe).

Le 22 mars à Pierremande est né **Thomas**, fils de **Thomas Claude Meulan** et de Marie **Pépin**. Thomas et sa sœur Marie Rose (deux ans) vivront-ils plus longtemps que les enfants précédents ?

Ambassadeur à Vienne en 1757, Choiseul succède à Bernis aux Affaires étrangères, à la Guerre, à la Marine, et fait fonction de Premier ministre à partir de **1758**.

Jean Charles, fils légitime de **Jean Melan** et de Marguerite **Douchin**, naît le 7 mars et il est baptisé le même jour, à Miannay, paroisse Saint-Pierre. Son parrain, Charles Desjardin, sa marraine, Marie Françoise Casé, apposent leurs marques. Morel signe l'acte (selon un acte de notoriété de 1792).

Le 17 avril, Jean Nicolas Beaujon devient *généalogiste des Ordres du roi*.

L'économie reste prospère mais la monarchie est toujours très critiquée. Bien que Soubise soit vainqueur à

Sonderhausen où il défait les Hessois le 23 juillet, la situation extérieure est désastreuse.

Nantes est pour un temps "ville interdite", privée de main-d'œuvre par la volonté de l'ensemble des métiers du bâtiment ...

La Grande Loge de France devient officiellement indépendante de l'Angleterre.

Jean Claude, fils de **Thomas Claude Meulan**, naît le 19 janvier **1759** à Pierremande.

A Craonne, Marie Nicole **Marquette** (° v.1704), veuve de Jacques **Bocahut**, tisserand, meurt le 29 janvier et elle est inhumée le 30. François Marquette, son frère, signe l'acte.

Le 3 avril, **Pierre Charles de Meulan**, avocat en parlement, reçoit provisions d'avocat du roi au Châtelet (Publications du Châtelet de Paris - Y 68 f° 82 - A.N.).

Par un deuxième traité de Versailles, Bernis unit à nouveau la politique de la France à celle de l'Autriche.

Au Canada, Montcalm trouve la mort à la chute de Québec. La France perdra aussi Montréal.

Un ordre anecdotique du Mérite militaire est fondé, réservé aux officiers protestants des corps étrangers au service de la France qui ne peuvent recevoir l'ordre de Saint-Louis.

Antoine de Sartine, comte d'Alby, est nommé lieutenant général de police (1759-1774).

Louis Gaspard Joseph de Clermont-Gallerande (1744-1837) se rend avec sa sœur la duchesse de Brancas qui passe l'été au château de Gallerande, au domicile de Denis Gaignard en août 1759. Denis et son fils sont dans le dénuement et la duchesse promet quelques largesses en nature. Le 23 février **1760**, le curé de Luché inscrira : Denis Gaignard décédé d'hier, âgé de **124** ans; son acte de baptême est du 24 mai 1636 (ms 600 à 658 - Médiathèque du Mans - *Cahier Fléchois* n° 21 p. 44).

Lié aux milieux privilégiés, Choiseul soutient les parlementaires dans leur opposition au roi et contribue ainsi à l'affaiblissement du pouvoir royal et au triomphe de la noblesse de robe. Les parlementaires s'opposent à tous les projets de réforme fiscale visant à instaurer ou à augmenter les impôts pesant sur tous. Étienne de Silhouette, contrôleur général des Finances, soulève contre lui tous les privilégiés quand il veut exiger des terres nobles une subvention territoriale et réduire les pensions. Ses ennemis donnent son nom à des *silhouettes* symbolisant l'état auquel ses mesures réduisent, selon eux, les contribuables. Les édits fiscaux de Bertin, eux aussi destinés à juguler la crise financière de l'État, ne sont pas mieux accueillis.

La population de Beautor se distribue alors en 102 *feux*, celle de La Fère en compte 436. Combien de foyers protestants reste-t-il parmi eux ? De 1686 à 1760, vingt-cinq pasteurs ont été mis à mort dans le royaume, les autres ont quitté le pays. Quelques personnes semblent cependant indéfectiblement attachées à la foi réformée puisque, le 23 janvier, est "enfoui dans le fumier le cadavre de Pierre Loire décédé hier à Mont Vouloir, hameau de la paroisse de Pontru, âgé de soixante-trois ans, privé de tous les sacrements de la Sainte Église et foudroïé de ses plus terribles censures à cause de son entêtement et opiniâtreté à vivre dans la religion prétendue réformée"... Le texte est signé Poissan, prieur de Pontru, L.P. Colliette, curé de Gricourt (villages voisins), et P. Poussaint.

Pierre Louis Nicolas et **Jean Charles Claude de Meulan** ont un frère encore célibataire, **François** dit *de Châteauneuf*, écuyer, qui fut capitaine d'infanterie au régiment de Noailles (1733-1742). François est chevalier de Saint-Louis, ordre créé pour honorer les militaires qui sont aussi bons catholiques. Celui-ci épouse, le 18 mai, Anne Jacqueline, née à Paris le 13 septembre 1734, fille de Philippe Gabriel *de la Fons*, chevalier, seigneur d'Hardecourt, d'Happencourt, du Grand et du Petit Séraucourt (S. Saint-Quentin - Vers 1540, Antoine de la Fons, écuyer, chambellan de Vermandois, était seigneur de Rouy, village voisin de Beautor), et de Jeanne Madeleine de Commargon. De cette union naîtront deux filles. Le frère d'Anne Jacqueline, Jean Jacques *de la Fons*, seigneur d'Happencourt, de Cuy et des Essarts, est l'époux de Marie Jeanne Nicole **Marquette**.

Le 15 octobre, le sacrifice du chevalier d'Assas, à la veille du combat de Clostercamp en Westphalie, permet une victoire française sur les Hanovriens du prince de Brunswick. L'année suivante, Choiseul signera le *Pacte de famille* qui unit les Bourbons de France, d'Espagne et de Naples pour résister à la puissance navale anglaise mais ce pacte ne sera heureux pour aucun des états associés.

Benoît Camille Desmoulins est né à Guise. Le revenu modeste de son père, lieutenant

général au bailliage de Guise, suffit à peine à l'entretien de sa nombreuse famille et l'éducation de Camille resterait fort incomplète si son parent, M. Devieville des Essarts - plus tard député aux états généraux - n'obtenait pour lui une bourse au collège Louis-le-Grand.

Thomas Claude Meulan sera bien pourvu d'enfants. Le 11 janvier **1761**, c'est une fille, Marie Thérèse, qui vient augmenter sa maisonnée.

Jean Charles Claude Meulan *des Fontaines*, écuyer, âgé de quarante-neuf ans, meurt à Paris le 18 juin, rue de la Sourdière (Scellés - Volume Y. 21, 11 361 - A.N.). Il laisse deux filles. Une autre source le dit mort à cinquante-quatre ans, rue Saint-Barthélemy (Paris) le 18 juin 1766.

Le 28 juin 1761 à Monthyon, naît Marie Marguerite **Merland**, fille de **Jacques** et de Marie Anne. Elle aura au moins une sœur, épouse de Nicolas **Pivain**, et trois frères, **Jacques Philippe**, **Pierre** et **Nicolas Merland** (° 1769 + 14 juin 1772 à Monthyon).

En 1761, **Paul Louis de Moulins - Rochefort** doit vendre le château de Villelouët à Chailles à Louis Barré, conseiller au parlement de Paris ... Passé aux **Beaumont**-Beynac, le domaine sera acquis en 1840 (d'après Ph. Seydoux) ...

Jacques Necker, fils d'un professeur de droit public allemand en Prusse, a été envoyé à Paris en 1750 comme commis dans la banque du Genevois Vernet. En **1762**, il fonde une banque rue de Cléry et fera fortune en prêtant au Trésor royal et en spéculant sur les blés.

En avril 1762, les jésuites quittent La Flèche.

Vincent Merland (° v.1695), maçon, meurt le 15 juillet à Monthyon. Il laisse un fils, François (° v.1731).

Le 26 août 1762, le neveu de Meulan des Fontaines, **Charles Jacques Louis de Meulan**, épouse Marguerite Jeanne, fille de Louis, marquis **de Saint-Chamans** - ancienne famille noble du Périgord qui eut des représentants aux Croisades selon Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*) - et de Louise Charlotte de Malézieu. La mariée descend du Malézieu académicien qui fut précepteur du duc du Maine. Elle est élégante et jolie, c'est aussi une intellectuelle qui tient salon et fréquente les philosophes. On la dit aimée de Claude Carloman de Rulhières, historien et poète, et du marquis de Condorcet (Marie Jean Antoine de Caritat, né à Ribemont en 1743, mathématicien, philosophe, économiste et homme politique, il sera président de l'Assemblée législative puis député de la Convention, organisera l'Instruction publique et, arrêté comme Girondin, s'empoisonnera en 1794).

Le marié a deux frères. L'un, **Monsieur d'Oysonville**, est abbé de Pontigny (N.E. Auxerre), l'autre, **Marie Pierre Charles** (1739-1814), avocat du roi au Châtelet, est l'époux d'Anne Bonne **Hardy du Plessis**, dont il aura trois filles.

Louis Henry Meulan d'Oysonville, "né vers 1763 de Charles Jacques Louis et de Marguerite de Saint-Chamans" dit par erreur le *Dictionnaire* de Paul Camille Dugenne. Bénédictin de Pontigny, abbé des Fontaines *in partibus* (titulaire sans fonction; titre honorifique qui ne donne droit à aucune juridiction) au diocèse d'York, coadjuteur de l'abbé du monastère de Marcilly (S.S.E. Auxerre). - *Dictionnaire biographique, généalogique et historique du département de l'Yonne* (T. III; 1997).

Tout homme de quelque importance se doit d'arborer la particule. François Marie Arouet est M. **de** Voltaire, le fils de l'horloger parisien Caron devient M. **de** Beaumarchais, un enfant naturel, Sébastien Roch Nicolas, est M. **de** Chamfort et un enfant trouvé sur les marches de l'église Saint-Jean le Rond, nommé Jean Le Rond, se fait appeler **d'Alembert**. Diderot et Rousseau échappent à la contagion.

Jean Jacques Rousseau publie le *Contrat social*.

Jean Calas, négociant à Toulouse, accusé d'avoir tué son fils pour l'empêcher d'abjurer le protestantisme, est supplicié. Voltaire s'indigne de la partialité du jugement. Il va contribuer à sa réhabilitation en 1765. *Le jugement des Calas n'a fait souffrir qu'une famille; mais la dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du siècle*, écrira-t-il en septembre 1766. Voltaire réside alors à Ferney, dans le pays de Gex, où il vit de 1758 à 1778. Les protestants ont

connu la torture, le bûcher. Le supplice de Callas sera peut-être le dernier mais ce n'est pas la fin des persécutions. Une légère détente se produit après le drame de Toulouse. Pourtant, les protestants de Picardie prennent toujours mille précautions. Les voyages secrets à Tournai sont les seules imprudences. Le clergé veille.

M^c Moulin est avocat à Lille en 1762 (D. du P. *op* cité, T. II p. 79).

Marie Pierre Charles de Meulan d'Ablois (Saint-Martin d'Ablois, S.O.Épernay), avocat du roi au Châtelet, est reçu conseiller à la deuxième chambre des Requêtes le 21 décembre, selon François Bluche.

La guerre de Sept ans a valu des défaites en Allemagne, au Canada et dans les Indes orientales. Au traité de Paris en **1763**, la France perd le Canada et la Louisiane. Les possessions françaises de l'Inde sont limitées à cinq comptoirs: Pondichéry, Chandernagor, Yanaon, Karikal et Mahé. Choiseul réorganise l'armée et la marine en vue d'une guerre de revanche contre l'Angleterre.

Andries Meulen ou **Vermeulen**, fils de Cornelis, peintre copiant les maîtres anciens, vient au monde à Dordrecht le 23 mars. Il sera un des élèves de son père.

Anton Ignaz Melling, fils du sculpteur **Christophe**, naît le 26 avril 1763 à Karlsruhe. Il mourra à Paris le 25 août 1831. Peintre, élève de son oncle Joseph à Strasbourg, il voyagera en Italie, en Égypte, à Smyrne ... Sa cousine Marie Luise, fille et élève de Joseph, est aussi née à Karlsruhe, le 16 octobre 1762. Elle entrera sous le nom de sœur Rosa au cloître de Lichtental près de Bade et mourra le 23 février 1799.

Le 21 mai, **Jean Louis** naît et meurt au foyer de **Thomas Claude Meulan**.

En 1664, le Magistrat de Lille autorisa les frères de Saint-François dits les *Bons fils* à ouvrir un asile pour les aliénés. En mars 1688, ils achetèrent la maison des religieuses du Saint-Esprit. Henri Joseph **Le Willon** (° Crespin), fils de (+) Jean Baptiste et de Marie Jeanne **Merlen**, est vêtu le 17 juin 1762 (frère Michel) et profès le 21 juin 1763 (D. du P. *op* cité T. IV p. 87).

George Morland naît à Londres le 26 juin 1763. Son père, **Henri Robert Morland** (v.1730-1797), peintre, marchand, et restaurateur de tableaux, sera son maître, ainsi que Philip Dawe, peintre et graveur qui travailla sous la direction de Hogarth vers 1760. Fils et petit-fils de peintres, George va étudier sérieusement et commencera à exposer à la *Royal Academy* dès l'âge de quinze ans. Puis, durant six ans, il se consacrera au travail, ne fréquentant que Dawe.

Un commis au département de la Guerre nommé **Dumoulin** produit un *Recueil des campagnes de divers maréchaux de France* (2 volumes), publié à Amsterdam en 1763 (B.N.F.-Imprimés 8° Lh 4. 42).

A Miannay le 7 septembre, **Jean Melan**, charron, meurt à l'âge de quarante ans environ, inhumé le même jour en présence de sa femme, Marguerite **Douchin**, et de sa tante, Jeanne Douchin (acte signé Flament, Claude Pollenne et J. Morel selon un acte de notoriété de 1792).

Messire de La Fosse, grand bailli de La Bassée, obtint, le 13 septembre 1624 une ordonnance royale y autorisant la fondation d'un collège d'augustins mais les religieux ne furent admis que trois ans plus tard. **Etienne Vandermeulen**, baptisé à Saint-Etienne de Lille, vêtu le 9 octobre 1762, y est profès le 10 octobre 1763. Il mourra le 26 août 1782, âgé de trente-huit ans (D. du P. *op*. cité T. IV p. 49).

En **1764**, le roi perd la marquise de Pompadour.

Voltaire fait paraître le *Dictionnaire philosophique* ...

François Quesnay, médecin, publia en 1758 un *Tableau économique* préconisant le *Laissez faire, laissez passer*.

Suivant la doctrine des économistes physiocrates qui considèrent l'agriculture comme la seule source de la richesse, les parlementaires acceptent le libre commerce des blés.

Par l'action du parlement qui s'oppose à la politique religieuse du roi, la Compagnie de Jésus, fondée en 1540 pour lutter contre les hérétiques, est dissoute.

Marie Pierre Charles de Meulan d'Ablois devient maître des Requêtes.

François Merland (° v.1731), fils de **Vincent**, épouse à Monthyon le 4 février **1765** Marie Louise **Parrain**.

Un mémoire du 30 mars 1765 pour les maieur, échevins, bourgeois, manants et habitants composant la commune, faubourgs et banlieue de la ville de Péronne rappelle l'affranchissement de toutes tailles et crues dont jouit la dite ville en considération du siège mémorable qu'elle soutint en 1536 (Première pièce - C. 997 - 14 pièces papier 1765-1788 - A.D. Somme).

Nicolas Melan, batteur en grange, âgé de vingt-quatre ans, est jugé en appel au parlement de Paris, juridiction du Châtelet, pour un vol d'effets et de bijoux. La sentence prévoit les verges et un bannissement de cinq ans. Par un arrêt du 15 juin, la sentence est confirmée (Table des accusés jugés en appel - Série X 2 - Registre 202 - A.N.).

En opposition aux maîtres menuisiers, les ouvriers menuisiers mettent Angers en interdit. La ville, exclue du "tour de France" des compagnons, se trouve privée de main-d'œuvre.

Un ouvrage de **M. Dumoulin**, *La géographie de la France*, paraît à Paris en 1765 (*Le Perche au temps des comtes* - Mortagne -au-Perche - Ed. de la Ville 1992).

Louis, dauphin de France, meurt en 1765.

La noblesse est revenue en force aux postes ministériels. La noblesse de robe, éclipsant les autres groupes par sa puissance matérielle et politique, fusionne par mariages avec la noblesse d'épée et forme de vraies dynasties. En pleine ascension, elle s'emploie à assurer sa prééminence. Au nom des privilèges, baptisés "libertés", la robe, au sein des parlements, a engagé contre le "despotisme ministériel", c'est-à-dire royal, un combat dont l'arme principale est le droit de remontrances. La crise constitutionnelle atteint son apogée.

E. Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu, duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, a fait arrêter L. René de Caradec de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, adversaire des jésuites, chef de l'opposition parlementaire qui luttait contre lui.

Le 25 février **1766**, s'effectue une reprise de fief de la seigneurie de la Saugerée par **Jean François de Molan**, écuyer, en qualité de *seul et unique héritier ab intestat* de **Jean Claude de Molan**, chanoine de l'église Saint-Pierre de Mâcon, son oncle, suivant le certificat de notoriété délivré par le lieutenant général du bailliage de Chalon le 18 février 1766. Un dénombrement non blâmé de la même seigneurie est daté du 10 avril de l'année suivante (Peincedé Vol. 10 p. 892 - (B. 11056) - et Vol. 29 p. 417 - (B. 11061) - A.D. Côte d'Or).

Bien que fustigé par Louis XV le 3 mars, le parlement exige le procès du duc d'Aiguillon, agent du roi, qu'il prive de ses privilèges, prétendant en outre contrôler tous les actes de l'administration royale en Bretagne. La robe fait preuve d'une intolérance rétrograde qui va contre l'évolution des mentalités.

A Abbeville, Jean François Lefebvre, chevalier de La Barre, dix-neuf ans, accusé d'avoir mutilé un crucifix, est décapité et son corps livré aux flammes malgré l'illégalité des procédures et l'indignation de l'opinion publique. A la même époque, Voltaire s'emploie à faire réhabiliter P.P. Sirven, protestant réfugié en Suisse, accusé à tort d'avoir tué sa fille pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Le parlement de Toulouse l'a condamné à mort par contumace en 1764. Voltaire va aussi réclamer la réhabilitation du chevalier de La Barre.

A quarante-cinq ans, **Louis Claude Meulan** prend pour femme Marie Jeanne Véronique **Delatte** le 25 juin à Pierremande.

La mort de Stanislas Leszczynski permet d'unir au royaume les duchés de Lorraine et de Bar.

La légende du *Bon roi Henri* continue d'inspirer les artistes. Le théâtre s'empare des épisodes popularisés par les *Henriana*. Charles Collé, chansonnier, auteur dramatique (un des fondateurs du *Caveau*), remporte un immense succès avec sa *Partie de chasse de Henri IV*.

Le 9 décembre, le chapitre de l'église collégiale Saint-Montain de La Fère reçoit de Jacques Noël **Dromas** (époux de Marie Jeanne **Demeulant** depuis 1731) 24 livres alors que sa redevance est de 33 livres. Il doit éprouver quelque difficulté à s'acquitter. L'année suivante, très sèche, ne lui sera sans doute guère favorable.

Après cinq années de mariage, le 29 janvier **1767**, **Charles Jacques Louis de Meulan** et Marguerite Jeanne **de Saint-Chamans** sont les heureux parents d'un fils, **Pierre Louis Nicolas**, baptisé à Paris, paroisse Saint-Roch (selon une autre source, un fils **Louis Marie** naît le 1^{er} décembre. Quelle est la bonne information ?).

Louis Claude Meulan et Véronique sont les heureux parents de Marie Louise Véronique, à Pierremande le 1^{er} février 1767.

Jeanne Marie **Molin** (° + Saint-Nizier 24 juin 1753 - 15 janv.1786), fille d'**Alexis Molin**, libraire, et d'Anne Charlet, épouse à Saint-Nizier le 9 février 1768, Ignace **Tournachon** (° Saint-Nizier 26 juill.1739), négociant à Lyon, bourgeois de Lyon et libraire demeurant rue des Trois-Carreaux (*Ex libris aux armes d'azur à la tour d'argent accompagnée en chef de deux hachons adossés du même*). Ils auront trois enfants. Leur fils, Victor, né le 13 octobre 1771, sera le père de Gaspard Félix dit *Nadar*.

Anne Françoise Thérèse, épouse de **Laurent Venant Desmoulins**, teste à Douai le 26 mai 1767 devant M^{es} de Faulx et Delevacq (D. du P. *op. cité* T. III 2^e partie p.171).

A la mort du duc d'Antin en 1743, alors que l'on comptait deux cents loges en France, dont vingt-deux à Paris, fut élu le comte de Clermont. Le Grand Maître, bien que pourvu de plusieurs abbayes, délaisse ses devoirs maçonniques. Il aime les fêtes et les femmes et confie ses responsabilités à des "substituts particuliers", le plus célèbre étant le maître à danser Lacorne. Des débordements en tous genres et des scissions diverses amènent une dissolution par la police, en 1767, de cette franc-maçonnerie singulière. Sa mise en sommeil durera six ans. Le baron de Hund crée le rite templier de la *Stricte Observance*.

De 1767 à 1780, **J. F. van der Meulen**, sculpteur à Londres, mais rattaché à l'École hollandaise, exécute des statuettes en terre cuite et des bas-reliefs en marbre.

Jean Jacques **de la Fons**, époux de Nicole **Marquette** et beau-frère de **François de Meulan**, meurt, en Corse selon Melleville.

La Corse est génoise. Cinq de ses villes sont occupées par les troupes françaises du comte de Marbeuf. L'île est dotée d'institutions gouvernementales et dirigée par Pascal Paoli, *général de la nation*. La France et la République de Gênes négocient la cession de l'île, cession qui devient effective au traité de Versailles en **1768**. Battu par les troupes du comte de Vaux au combat de Pontenuovo l'année suivante, Paoli quittera la Corse et se réfugiera en Angleterre.

Charles François **de la Porte** (maître des Requêtes depuis 1767) épouse vers cette époque la fille de (+) **Jean Charles Claude de Meulan des Fontaines** et de Louise Gayot.

Mathurin Meliand, fils de **Jean** et de Marie **Goutard**, se marie le 14 février à Sargé-lès-Le Mans avec Renée **Bouteloup**.

Le 17 septembre 1768 se marient à Thenelles (E. Saint-Quentin) Jean Louis **Dubois** et Rose **Desmolons**, veuve de Pierre **Voreaux** (mariages à l'Église wallonne de Tournai).

François Joseph Desmoulins a testé à Douai devant M^{es} de Faux et Coppin le 8 octobre 1762. Il ajoute un codicille le 1^{er} octobre 1768 (D. du P. *op* cité T. III 2^e partie p. 185).

René Nicolas de Maupeou devient chancelier de France. Vincent de Maupeou (+ v.1575) était notaire au Châtelet de Paris. Ses trois fils, Pierre, Gilles et Michel furent anoblis en 1587. Gilles, contrôleur général des Finances, a acheté la terre et le château d'Ableiges (N. Meulan), élevés en comté en 1691. René Nicolas est le petit-fils de Pierre.

Les parlementaires acceptent l'abolition du monopole de la Compagnie des Indes.
La reine Marie Leszczyńska meurt.

Louis Claude, fils de **Louis Claude Meulan** et de Véronique, naît le 13 décembre.

Joseph Marie Terray (Terré ?) est nommé contrôleur général des Finances en **1769**.

Jeanne Bécu, jeune et jolie épouse du comte Guillaume Du Barry, est présentée à la cour et devient bientôt la maîtresse du roi.

Quand Édouard François **Pottiers**, prêtre, chanoine du chapitre Saint-Pierre de Lille, est inhumé dans l'église le 16 avril **1770**, son frère Joseph Hubert, écuyer, s^r des Maressons, et son beau-frère **Charles Dumoulin du Brossay**, capitaine de cavalerie au régiment de Royal Pologne, sont témoins de l'inhumation (D. du P. *op*. cité T.IV p. 72).

Le 22 juillet 1770, le troisième enfant de **Louis Claude Meulan** et de Véronique, Marie Joséphine Pélagie, vient au monde à Pierremande.

Le duc de Choiseul a des intelligences avec les magistrats et une politique extérieure qui conduit à la guerre. Il est de plus hostile à Madame Du Barry. Le roi le disgracie le 24 décembre. Choiseul s'exile à Chanteloup, près d'Amboise. Le duc d'Aiguillon revient. Il sera chargé des Affaires étrangères et de la Guerre. Le gouvernement est confié à un *triumvirat*, d'Aiguillon - Terray - Maupeou, qui doit restaurer l'autorité royale et redresser la situation financière.

Louis, petit-fils du roi, épouse l'archiduchesse Marie Antoinette d'Autriche.

En **1771**, le parlement s'oppose aux mesures prises par Terray et fait grève pour protester contre la condamnation de l'unité de corps des parlements. Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (qui a succédé à son père en 1750 comme premier président de la cour des Aides) rédige les remontrances du 17 février qui s'élèvent contre l'établissement de nouveaux impôts et la réforme Maupeou. Louis XV, soutenu par Maupeou, exile cent trente magistrats (dont Malesherbes), supprime le parlement de Paris remplacé par six conseils supérieurs. Les magistrats deviennent des fonctionnaires payés par l'État et la justice est gratuite. Terray peut procéder à des réformes financières : le *vingtième* devient un impôt frappant tous les revenus.

Un deuxième garçon, **Anne Joseph Édouard**, naît le 14 juillet au foyer de **Charles Jacques Louis de Meulan** mais il mourra le 19 octobre 1774. Un troisième enfant naîtra le 6 juillet 1772 et s'éteindra le jour même.

Le 11 août 1771 à Souilly (S.E. Clermont-en-Argonne) naît **François Louis Morlant**, fils de **Jean Pierre de Morlant**, ancien lieutenant d'infanterie, écuyer et pensionnaire du roi, et d'Elisabeth *de Bonnay*.

Thomas, quatrième enfant de **Louis Claude Meulan**, naît le 16 octobre.

A Beautor, **Hubert**, fils d'**Hubert Demeulant**, a vingt-quatre ans. Il vit sans doute auprès de sa mère qui ne s'est pas remariée. Le 26 octobre, en l'église de Charmes, sont célébrées ses fiançailles. Les fiançailles "par paroles de présent", souvent accompagnées d'un contrat devant notaire, valaient mariage mais depuis un siècle déjà la valeur accordée à cette cérémonie religieuse se dégrade lentement. Un ban est publié le 27, le 28 arrive la dispense des deux autres bans, accordée par l'évêque de Laon, et le 29, Hubert épouse Marie Madeleine Thérèse **Chobaux** dont les

parents sont décédés. Marie Anne **Doffemont**, mère de l'époux, est présente et consentante mais ne sait signer. Les témoins - Pierre Fontaine, tisserand, beau-frère de l'époux, et Jacques Doffemont, "laine macon" (plâtrier), son oncle; Louis Théodore Sérurier, jardinier et cabaretier, et Antoine Prot, tous deux de la paroisse de Charmes, amis de l'épouse - ont signé avec les mariés qui sont unis par le prêtre curé de Charmes (signe *Cholet*) avec la permission de M. Padoux, curé de Beautor (deux signatures : *Padoux, curé de Beautor*, et *Padoux, frère*). Thérèse, trente-deux ans, a huit ans de plus que son mari. Fille d'Antoine **Chobaux**, berger, et de Marie Marguerite Dorvite, elle est née à Villecourt (N.O. Ham). Pour quelle raison est-elle dite "de fait et de droit de la paroisse de Charmes" (E. Beautor) ? Peut-être parce qu'elle réside depuis plusieurs années sur son lieu de travail ...

Le concile de Latran a imposé la publication de trois bans (promesses de mariage) au prône de trois dimanches précédant la célébration. Pour des raisons circonstancielles, l'Église a dispensé les deuxième et troisième bans. Y a-t-il eu offrande - traditionnellement remise au clergé local pour s'être fait l'intermédiaire obligeant d'une demande de dispense de bans auprès de l'Ordinaire de la paroisse ? Une pratique systématique serait de la simonie, interdite par le droit canon.

Anne Marie **Molland**, fille de **François Molland** et d'Andrée **Moreau**, épouse de René **de Farcy**, chevalier, s^r de Pontfarcy, Arquenay ... a été inhumée au cimetière de l'hôtel-Dieu du Mans (*Armorial Raoul de Linière - Revue historique et archéologique du Maine*).

Le 24 novembre 1771 à Moncornet (N.E. Laon), Pierre Abraham **de Semery** de Martigny (E. Vervins) épouse en une cérémonie protestante Marie Charlotte **Desmolons** (Mariages à l'Église wallonne de Tournai).

Une carte du comté d'Ablois appartenant à **M. et M^{me} de Meulan** est levée et dessinée par Le Louvier. Chalmandrier la grave en **1772** : routes, étangs, bois, château, village (Dimensions 0,37 / 0,49 - Arch. de la Maison de France (branche d'Orléans) Tome IV: catalogue des cartes et plans, document 6: Ablois Saint-Martin (terre et seigneurie) Marne, gravure du XVIII^{ème} siècle. Échelle 1/ 27843).

La vieille noblesse terrienne cherche à se rétablir dans la plénitude de sa richesse et de sa prépondérance sociale. Les terriers, documents contenant les dénombrements des droits seigneuriaux, sont remis à jour. Les édits de triage (terme des Eaux et Forêts; espace où se font des coupes de bois sous la surveillance d'un garde) de 1767 et 1773 autorisent la clôture des communaux.

Collaborateur de Beaujon depuis 1769, Bernard Chérin lui succède en février 1772 comme *généalogiste des Ordres du roi*. Il est connu pour sa grande probité. Il mourra en 1785 et l'office disparaîtra le 4 juin 1790.

Necker, retiré des affaires, devient ministre résident de Genève à Paris et se prépare aux responsabilités dans le salon de sa femme où il côtoie les principaux savants, philosophes et hommes de lettres de la capitale. Hostile aux théories des physiocrates et à l'œuvre de Turgot, jugée trop libérale, il publie des ouvrages sur ce sujet.

Marie Angélique **Desmoulins**, épouse de Jean Baptiste Pierre Georges **Fouques de Wagnonville**, écuyer, lui donne un fils, Laurent Georges, baptisé à Douai en juillet 1772. Il épousera à Douai en octobre 1806 Aimée Marie Anne Evrard (D. du P. *op. cité* T. II p. 162).

Le 28 décembre, est baptisé Jean Pierre, né d'hier, de Pierre **Fontaine**, tisserand à Beautor, et de Marie Anne **Demeulant**. Le parrain est Pierre Louis D'offemont, fils de Nicolas **d'offemont**, maçon, la marraine, Catherine Fontaine, fille de tisserand. Le père est absent.

Au moment de régler la succession de feu M^{me} de Brancas au mois de mars **1773**, on s'aperçoit qu'il est dû beaucoup de droits féodaux à M^{me} la duchesse de Mazarin (lettre du 8 mars 1773 - AP / 300 (I) / 474 - A.N - Revoir les années 1691 et 1731). Les dix fiefs en question - la Bovette, le Lavier, la Fosse Larmeuse, le bois Leprêtre, la Tourniole, le fond Bonin, la queue de Monceaux, Beautor, la Frenaye et les Bocqueteaux - sont domaines royaux. Les terres et seigneuries de Brie et de Fourdrain, que l'on déclare relever de la grosse tour couronnée de Laon, ont été vendues par le même contrat. M^{me} de Montatterre a donné une reconnaissance par laquelle "Brye et Fourdrin" relevaient de La Fère mais on ignore "où est cet acte essentiel". "Dans les tems reculés ces deux terres relevaient de Rogicourt qui est actuellement et de tous tems dans la mouvance de La Fère ...". Le régisseur fait rechercher à la chambre des Comptes de Paris un dénombrement des dites terres du 12 juillet 1547 fourni par Henry de Beaufort à

M. le duc de Vendômois. La situation est confuse. Il y a eu fraude sans doute mais qu'en penser maintenant si les éléments nécessaires à la compréhension manquent déjà au XVIII^{ème} siècle ?

Après une réunion de toutes les loges maçonniques françaises, assemblées en grande loge nationale, est créé une nouvelle obédience intitulée *Grand Orient de France* avec pour Grand Maître le duc de Chartres (futur Philippe Égalité). L'ancienne Grande Loge, dont tous les ateliers n'ont pas cessé leur activité, se donne le nom, en souvenir du comte de Clermont mort en 1771, de *Grande Loge de Clermont*.

Le petit **Louis Claude Meulan** meurt à Pierremande le 3 mai. Il n'a pas beaucoup plus de quatre ans. Le 23 juin, une fille voit le jour au foyer qu'il vient de quitter : Marie Joséphine.

La précipitation du mariage d'**Hubert Demellant** et de Thérèse **Chobaux**, avec dispense de deux bans, ne semble pas justifiée par une grossesse. C'est vingt et un mois plus tard, le 14 août, que naît **Louis Hubert**, baptisé le lendemain dimanche, fête de l'Assomption de la Vierge, par le curé Padaux qui a baptisé son père. Le parrain est Pierre **Fontaine**, tisserand de cette paroisse, oncle du nouveau-né, époux de Marie Anne **Demeulan**, la marraine Marie Magdeleine **Chobeau**, sœur d'école à Fluques (?) du diocèse de Noyon. Madeleine et Thérèse, probablement sœurs, savent lire et écrire. Madeleine est-elle religieuse de l'Enfant-Jésus, de la Croix, de la Charité (Saint-Vincent de Paul) ou de la Congrégation ? L'acte précise que le père est absent.

Pierre Charles Marie Meulan, seigneur de Saint-Martin d'Ablois, serait mort à Paris le 19 septembre, selon Révérend. Le 2 novembre à Paris, rue des Capucines, de **Charles Jacques Louis de Meulan**, chevalier, et de Marguerite Jeanne **de Saint-Chamans**, naît une fille prénommée Élisabeth Charlotte **Pauline**. Baptisée à l'église Saint-Roch, elle a pour parrain son oncle **Marie Pierre Charles de Meulan d'Abloy**, chevalier, conseiller du roi, maître des Requêtes ordinaire de son hôtel ... (qui n'est donc pas mort) et pour marraine très haute et très puissante dame Élisabeth Mélanie Le Doleur, épouse du comte de Neuvie, brigadier des armées du roi, chef de brigade des gardes du corps de Sa Majesté, gouverneur des provinces du Maine, Perche et comté de Laval. L'acte porte deux signatures Meulan.